

**A. ar MERSER**



**Les  
orthograpbes  
du Breton**



**Emgleo Breiz  
Brud Nevez**

## A. ar MERSER

# Les orthographes du breton

Emgleo Breiz  
Brud Nevez

Troisième édition

Edité par Brud Nevez, 6, rue Beaumarchais, 29200 Brest.  
Imprimé par Mesidou, 40bis, rue de la République, 29200 Brest.  
Dépôt légal: 2ème trimestre 1993.  
© A. ar Merser et Brud Nevez.  
N°I.S.B.N.: 2-86775-128-4

## Historique

### Le Vieux-Breton

La période du Vieux-Breton s'étend du VIII<sup>ème</sup> à la fin du XI<sup>ème</sup> siècles. Il ne nous en reste que des gloses, c'est-à-dire des mots bretons écrits par des moines à côté de mots latins sur les manuscrits qu'ils étudiaient. Elles ont fait l'objet des études de Léon Fleuriot qui a publié une grammaire et un lexique du vieux-breton.

Il est évident que pour écrire ces mots, les moines utilisaient l'alphabet à leur disposition, celui du latin.

### Le Moyen-Breton

Il s'étend du XII<sup>ème</sup> siècle au milieu du XVII<sup>ème</sup>. Le premier texte est de 1350, le dernier de 1651.

L'orthographe est une imitation de celle du français, avec parfois, comme pour celui-ci, des manies étymologiques. Le breton étant une langue qui a peu évolué, on comprend beaucoup plus facilement le moyen-breton sans étude particulière que le français de la même époque.

Cette orthographe a souvent perduré dans les noms de lieux et de personnes fixés par l'Administration, en particulier la forme *an* de l'article défini : **Penanhoat**, *le bout du bois*, **Penn ar hoad** en breton moderne ; la forme *am* de ce même article devant *m*, *b*, *p* : **Kerampont**, prononcé aujourd'hui **Ker ar pont** (*le village du pont*) ; le *ff* : **Le Goff** (**Le Gov**, le forgeron), **Henaff** (*hena*, *le plus vieux*), **Dourduff** (**Dour du**, *eau noire*).

Le texte de 1350 est appelé « le breton d'Ivonet

**Omnes** ». En voici quelques vers, d'abord transcrits tels quels, ensuite selon les normes de l'orthographe actuelle :

**An guen heguen am louenas  
An hegarat an laclas**

qu'il faut lire, d'après C. Guyonvarc'h :

**an gwenn he gen am lowenas,  
an hegarat an lagat glaz**

En breton moderne :

**An (hini) gwenn he gen am laouenas  
An (hini) hegarad an (hini he) lagad glaz.**

*(La fille à la joue blanche me réjouit (passé simple)  
La fille aimable à l'œil bleu).*

« **he gen** », « *sa joue* » existe en breton moderne, sous la forme **genou** (*bouche*) et dans des expressions telles que **dislevi-gen**, **dislevi yen**, (*bâiller*). Tous les autres mots sont toujours d'un emploi courant. On notera que les mutations consonantiques n'étaient pas notées – ce qui se trouve encore souvent dans les noms de lieux (**Lampaul** pour **Lanbaol**). **Lacalas**, écrit actuellement **lagad glaz** est bien prononcé **lagat klaz**. On trouve souvent cette notation dans les noms de lieux ou de personnes : **Coatalec** pour **Koad Haleg**, *le bois de saules* ; **Lagathu**, pour **Lagad du**, *œil noir*. C'est là un fait très courant et très important de la prononciation du breton, qui malheureusement n'est pratiquement indiqué par aucun des systèmes orthographiques actuellement en usage.

## Le breton moderne

Dans la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle arriva à Quimper un Jésuite Haut-Breton, le Père Maunoir. La légende raconte que la Vierge lui fit don de la langue bretonne. Quoi qu'il en soit, il dut apprendre cette langue pour pouvoir prêcher lors des missions qu'il avait reprises à Michel Le Nobletz. Si les textes écrits en moyen-breton constituaient une langue relativement uniforme, le Père Maunoir se rendit vite compte que les dialectes étaient très vivants, et que le moyen-breton ne pouvait convenir, s'il voulait être compris. Aussi écrivit-il le breton tel qu'il l'entendait, en utilisant évidemment le système orthographique du français. Voici quelques vers de l'un de ses cantiques :

**Celaouit oll Kernevis,  
Celaouit Leonis,  
Celaouit oll Tregueris,  
Celaouit Gwenedis**

\*\*\*\*\*

**An diaoul arraget  
Da stringua an dud yaouanc...**

En orthographe moderne on aurait :

**Selaouit oll Kerneviz,  
Selaouit Leoniz,  
Selaouit oll Tregeriz  
Selaouit Gwenediz**

\*\*\*\*\*

**An diaoul arajet  
Da skrinka an dud yaouank...**

*(Ecoutez tous Cornouaillais,  
Ecoutez Léonards,*

*Ecoutez tous Trégorrois,  
Ecoutez Vannetais*

.....

*Le diable enragé  
Pour précipiter les jeunes gens...*

Le Père Maunoir publia un dictionnaire en 1659 ; son système orthographique sera largement utilisé jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, et ne s'éteindra définitivement que peu après la guerre de 1914. On le retrouve, comme celui du moyen-breton, dans les noms de lieux et de personnes: **Quimper** (**Kemper**, *confluent*) ; **Quiviger** (**Kivijer**, *tanneur*).

L'orthographe du Père Maunoir eut pour résultat un éparpillement orthographique suivant les dialectes. C'est ainsi que le Vannetais - si différent - commença à utiliser son propre système.

### **Le Gonidec (1775-1838)**

Originaire du Conquet, Le Gonidec était un puriste qui s'efforça de chasser du vocabulaire les mots dont l'origine française était trop apparente - un précurseur en somme des puristes français qui partent en guerre contre le français, alors que l'anglais lui-même est envahi de mots français. Pour parfaire son œuvre, il créa un système orthographique "rationnel" : un son, une lettre ou un groupe de lettres, et rien qu'un. C'est ainsi qu'il remplaça par **k**, ce qui était noté **c**, **q**, **qu** et parfois **k** ; par **j**, le **g** ayant valeur de "j" et de "ge" ; **gu**, représentant le **g** dur, devient **g**, et **gu** (ayant la prononciation du français dans "aiguille") est noté **gw**. Le **s** intervocalique remplace le **ss**, et le **z** prend la place du **s** : **asamblez** à la place de **assambles** (*ensemble*) ; **sizun** à la place de **sisun** (*semaine*).

Ce système, plus ou moins modifié, sera la base de toutes les graphies actuelles.

L'orthographe de Le Gonidec sera employée tout d'abord par La Villemarqué lors de l'édition du *Barzaz Breiz* (1839). Voici un exemple de cette orthographe, selon l'édition du *Barzaz Breiz* de 1867, celle qui fait autorité:

**Keit a vinn er brezel lec'h eo red d'in monet,  
Da biou e roinn me ma dousik da vired ?**

En orthographe actuelle, nous aurions:

**Keit ha (ma) vin er brezel leh eo red din moned,  
Da biou e roin-me ma dousig da vired ?**

*(Pendant que je serai à la guerre où je dois aller,  
A qui donnerai-je ma douce à garder ?)*

Bien qu'utilisée par Troude dans son dictionnaire, l'orthographe de Le Gonidec eut beaucoup de mal à s'imposer. C'est ainsi que Ricou - ou son imprimeur - écrit en 1828:

**Eun deves e voa ar razet  
Da ziliberi assamblet  
Dre be zoert moyen caout ar c'hras**

En système actuel:

**Eun devez e oa ar razed  
Da zileberi asamblet  
Dre besort moyen kaoud ar hras**

*(Un jour étaient les rats  
Pour délibérer assemblés  
Par quel moyen avoir la grâce...)*

et Luzel, en 1890:

**Ma zad coz Pipi Chato, 'zo eun den a fesson  
'Wit miz ar foenn tremenet 'n 'eus collet he  
gochon...**

En système actuel :

**Ma zad-koz Pipi Chato, 'zo eun den a-feson  
'Vid miz ar foenn tremenet 'n-eus kollet e  
gochon...**

*(Mon grand-père Pierre Chato, est un honnête  
homme  
En juillet passé il a perdu son cochon).*

Cependant, Lan Inizan, l'auteur du best-seller du  
XIX<sup>ème</sup> siècle, **Emgann Kergidu**, suivait grosso-modo en  
1878 le système de Le Gonidec:

**Pell a zo emaac'h o c'houlenn digant Ian Pennors  
kounta d'ehoc'h he vuez**

En système actuel :

**Pell a zo emao'h o houlenn digand Yann Penhorz  
konta deoh e vuhez**

*(Il y a longtemps que vous demandez à Jean  
Penhors de vous raconter sa vie).*

Le Vannetais, surtout dans la revue **Dihunamb**,  
utilisait son propre système:

**Me zo gannet é kreiz er mor  
Tèr leù ér mez**

En système actuel adapté au Vannetais:  
**Me zo ganet e-kreiz er mor  
Teir leù er-mêz**

En K.L.T. :

**Me zo ganet e-kreiz ar mor  
Teir leo er-mêz.**  
*(Je suis né au milieu de la mer  
Trois lieues au large)  
(Poème de Calloc'h).*

### L'accord de 1908

En 1908 des écrivains léonards et trégorrois signèrent  
un accord qui en fait créait le système K.L.T. (K = Kerne,  
Cornouaille ; L = Léon ; T = Treger, Trégor). Ces  
dialectes présentent de nombreux points communs, en  
particulier la place de l'accent tonique qui tombe en  
général sur l'avant-dernière syllabe. L'accord précisait  
qu'il visait « l'unification du breton écrit, opération qui,  
pour être rationnelle, doit être modérée et progressive,  
mais accomplie avec conscience et décision ».

L'essentiel était la généralisation de gw (alors que le  
trégorrois écrivait gu), l'emploi du y en tête de mot (ya à  
la place de ia), du gn pour le n mouillé (comme en  
français), du ilh, emprunté au provençal, pour noter le l  
mouillé. Il introduisait une règle arbitraire concernant les  
substantifs et les adjectifs : les premiers devant se  
terminer par une consonne douce (**mad, le bien**), et les  
seconds par une consonne dure (**mat, bon**). De fait, cette  
distinction n'existe pas dans la langue parlée.

Cet accord sera plus ou moins appliqué, avec des  
variantes dialectales, par la plupart des revues éditées

dans le domaine du K.L.T. : **Feiz ha Breiz, Gwalarn, Breiz.**

Voici un texte extrait de la revue **Breiz**, éditée par **Le Moal**, de Coadout, près de Guingamp (1927) :

**En deiou-man, en Nancy, eo en em vodet epad eiz devez, evit studian asambles, ar pep brudetan hag ar pep desketan eus an dud...**

Cette même phrase aurait été ainsi transcrite, à la même époque par **Roparz Hemon**, dans sa revue **Gwalarn** :

**En deziou-mañ, en Nancy, eo en em vodet, e-pad eiz devez evit studia asambles, ar pep brudeta hag ar pep desketa eus an dud...**

On notera les formes trégorroises **deiou** pour **deziou** (le **z**, prononcé en Léon, muet partout ailleurs) ; les superlatifs en **an** (**a** en Léon et en Basse-Cornouaille, **añ** partout ailleurs).

Pendant ce temps, le vannetais continuait à utiliser son propre système, guère différent du texte cité plus haut.

### 1936

En 1936, **Xavier de Langlais**, peintre et écrivain d'origine vannetaise (mais qui n'utilisait que le K.L.T.), proposa une entente orthographique qui serait également valable pour le Vannetais.

Ce dialecte, même si sa grammaire est fondamentalement la même que celle des autres dialectes, en diffère

profondément par la prononciation et parfois par le vocabulaire. L'essentiel des propositions consistait à remplacer le **ù** du vannetais, noté **o** ou **ou** en K.L.T. (**glaù** à côté de **glaio** ; **più**, à côté de **piou**) par un **w** : **glaw**, **piw** et surtout à bloquer ensemble le **h** du vannetais avec le **z** du K.L.T. : **kah**, **chat** en vannetais, **kaz**, en K.L.T., donne ainsi **kazh** ; **Breih**, **Breiz**, *Bretagne*, devient **Breizh**. Ce système prend le nom de K.L.T.G. (G = Gwened, Vannes).

Ce projet souleva une levée de boucliers, essentiellement de la part de **Roparz Hemon**, Directeur de la revue **Gwalarn**. De fait, très peu d'écrivains ou de directeurs de revues en étaient partisans, **Loeiz Herrieu**, Directeur de la revue vannetaise **Dihunamb**, y étant lui-même opposé. Cette réforme fut donc abandonnée.

### 1941

**Henri Fréville** écrit dans *Archives secrètes de Bretagne 1940-1944* (Editions Ouest-France), p. 85-86 :  
« *L'occupant... souhaitait assurément voir se développer autant qu'il était possible, en Bretagne, des tendances oppositionnelles à partir de revendications linguistiques et nationalistes ; il était même prêt à les favoriser dans la mesure du possible mais à la condition expresse que cela ne l'entraînât pas à s'engager ouvertement* »..

« *Aucun doute ne subsiste plus désormais sur cette opinion au vu du contenu des archives du Majestic...* »

« *Au moment... où Roparz Hemon prenait en charge – le 1er juillet 1941 – le secrétariat aux émissions radiophoniques de Radio-Rennes, il ne subsistait déjà plus aucun doute sur l'objectif de la tactique suivie par les autorités allemandes : Roparz Hemon serait l'agent actif du mouvement de restauration du parler breton et de l'unification de la langue... La perspicacité et la finesse*

intuitive de Leo Weisgerber n'étaient pas mises en défaut »...

« Leo Weisgerber n'avait pas fait mystère de son désir très vif de voir se réaliser aussi rapidement que possible l'unification de la langue bretonne, Roparz Hemon lui-même manifestant quelques réserves. Néanmoins, celui-ci prit l'initiative de provoquer une réunion d'écrivains bretons qui se tint à Rennes, et sans tapage, le 8 juillet, pour s'entretenir de la réforme souhaitée et aviser aux modalités de l'unification à intervenir ».

« Leo Weisgerber avait, ..., dès l'été 1941, quelques raisons d'être satisfait...; Weisgerber, ..., sans minimiser l'aspect littéraire et linguistique de la chose, n'oubliait pas, pour autant, ses aspects politiques et utilitaires qui militaient en faveur de l'élaboration d'une orthographe et d'une langue bretonne unifiées...»

Et c'est ainsi que fut adoptée l'orthographe dite peurunvan (surunifiée), le 8 juillet 1941.

Elle reprenait en gros les propositions de X. de Langlais de 1936. Le **zh** (qui a donné son nom à ce système) ; le **ù** vannetais, équivalent du **o** ou du **ou** du K.L.T. devenait **v** (**glav** à la place de **glau** ou **glao**). D'autres changements intervenaient, comme **añ** à la place de **a** dans les terminaisons verbales et les superlatifs, **iñ** à la place de **i** en K.L.T., **ein** en Vannetais....

Roparz Hemon sentant une forte opposition de la part de beaucoup d'écrivains bretons, tant vannetais que K.L.T. (surtout **Vallée** et **Meven Mordiern**), tarda à appliquer la réforme. Il attendit 1942 pour l'appliquer dans **Gwalarn** et **Arvor**.

C'est alors que Roparz Hemon écrivit à Meven Mordiern le 26 juin 1941 :

« L'ordre de parachever l'unification de la langue est venu de la part du gouvernement allemand. Celui qui a

appuyé le plus pour faire donner cet ordre est un linguiste connu par ses recherches au sujet de la langue et de la civilisation des Celtes de l'Antiquité et sa thèse au sujet des textes gallois de Pérédur : c'est le contraire absolu d'un politicien. Je me suis disputé longtemps avec lui, lui disant que le breton était suffisamment unifié. A la fin il m'a répondu fermement: « il faut que vous fassiez semblant de plier un peu devant les Vannetais ». (Voir ci-contre)

(Le linguiste est le **Dr Weisgerber**).

Cette lettre est le seul document écrit que nous possédions sur la question. Mais en 1987 a paru le livre de **Yann Fouéré : La Patrie interdite**. Or, Yann Fouéré assistait à la réunion du 8 juillet 1941. Et il confirme que Roparz Hemon a bien déclaré que c'est « *dre urz* » (sur ordre) qu'il se ralliait au **zh**, « sans qu'il précisât de qui était venu l'ordre qu'il indiquait ». Cette précision se trouve dans la lettre à Meven Mordiern.

Les tenants du "**zh**" disent maintenant que Roparz Hemon aurait menti à son ami Meven Mordiern, et qu'en fait, ce serait un certain **Kuzul Meur** (*Grand Conseil*), émanation du **Parti National Breton**, qui aurait donné l'ordre d'adopter le **zh**. Mais ce sont des on-dits, aucun texte n'ayant jamais été produit. En tout cas, Roparz Hemon n'a jamais démenti sa lettre (il est décédé en 1978).

Les Vannetais, quant à eux, n'appliquèrent guère la réforme, à part un auteur, **Le Masson**, officier de marine.

Comme les écrivains du K.L.T. opposés à la réforme ne publièrent rien sous l'Occupation, tous les livres édités à cette époque le sont en **zh**.

Quant au Recteur de l'Académie de Rennes, il réagit en interdisant l'emploi du **zh** dans les écoles (on pouvait enseigner le breton une heure par semaine, après les heures de classe).

1.) An unz da beunvani an yez a zo daut a-borz  
 ar gouarnamant alaman. An hini en deus pouezet ar muia da  
 lakaat rei an unz-se eo eur yezoniou anavezet <sup>du</sup> ~~er~~ e furchadennan-  
 divan-benn yez hu sevenadur an Hengellid hag e dezenn a-zivout  
 skridoù kembraek Peredur: an c'hontrol-ber eus eur politikker. Ta bulet  
em eus outañ pell anzer, o lavarout d'ezañ e oa unvan a-walc'h  
 an hezoney. En divez en deus respotet gwañs: "net d'ec'h ober  
 van da plega eur tammig da dud Wened".

"An hini en deus pouezet ar muia... eo eur yezoniour": on notera la très grosse faute de breton. Il fallait écrire a zo eur yezoniour, le sujet, "an hini" étant placé avant le verbe. "Eo" ne peut s'employer que si le sujet est placé après le verbe et à la condition expresse qu'il soit défini. Roparz Hemon explique la règle d'une façon lumineuse dans sa "Yezhadur berr ar Brezhoneg", ce qui ne l'empêche pas de commettre la faute dans ce même livre "hennezh eo ul levr a blij din".

Duiker  
 1955  
 15

## La Libération

Après la Libération, les Vannetais continuèrent à utiliser leur système traditionnel, en particulier **Kidna** dans sa revue **En Had**. Le **Bleun-Brug** catholique et **Ar Falz** (Association d'Instituteurs laïques), continuèrent à utiliser le K.L.T. traditionnel. Seuls des bretonnants de Paris et de Rennes éditièrent en zh, en particulier la revue **Al Liamm**, créée à Paris et reprise ensuite à Rennes.

1955

## L'orthographe Universitaire

Les membres d'**Emgleo Breiz** (pour la plupart bretonnants de naissance), gênés d'entendre les néo-bretonnants mal prononcer le breton, demandèrent à **François Falc'hun**, Professeur de Celtique à l'Université de Rennes, d'étudier la question. Ils proposèrent alors une légère modification du K.L.T., qui éviterait la plupart des erreurs de prononciation. D'autre part, cette réforme respectait les dialectes, des tolérances étant admises. De surplus, elle constituait un très grand rapprochement avec le Vannetais. Ce système, connu sous le nom d'**Orthographe Universitaire** fut immédiatement appliqué par le **Bleun-Brug** et **Ar Falz**. D'autre part **Emgleo Breiz** créa la revue littéraire **Brud**, dirigée par **Per-Jakez Helias**.

## Tentatives de rapprochement

Cette situation (éditer des textes en K.L.T. en deux orthographes différentes, l'orthographe universitaire et le zh), étant préjudiciable à l'édition, des militants d'Em-

gleo Breiz (*L'entente Culturelle bretonne*), proposèrent aux militants du zh, regroupés dans **Kuzul ar Brezhoneg** (*Le Conseil du Breton*), de se rencontrer pour essayer de trouver un accord.

De nombreuses réunions eurent lieu à Carhaix, mais elles échouèrent devant l'intransigeance des tenants de l'orthographe de 1941 à renoncer au zh, en tant que tel, alors que le Professeur Fleuriot leur avait proposé de le rendre facultatif.

C'est alors que se produisit un événement inattendu.

Un parti politique, l'**Union Démocratique Bretonne**, avait réussi à prendre une position prépondérante au sein d'**Ar Falz**. Beaucoup de ses militants venaient de l'Université de Rennes (qui n'utilise que le zh), mais ils voulaient se dégager des origines historiques de ce symbole. Aussi suscitérent-ils la création d'un nouveau système, comportant lui aussi un "zh", mais également de très nombreuses modifications par rapport tant au zh qu'à l'Universitaire (qui de fait sont très proches l'un de l'autre). Ce nouveau système, créé en 1975, est connu sous le nom d'**Interdialectal**.

Depuis cette date, les quelques tentatives de rapprochement qui ont été tentées se sont toutes avérées infructueuses. La plus grande difficulté vient de ce que la querelle orthographique repose en réalité non pas sur des différends d'ordre linguistique, mais bien sur des conceptions antagonistes de l'avenir de la Bretagne.

Gwengamp, 8, rue des Salles

14 jours 1911

-lobau fev

Tremenet an vian mat a-walc'h e Rensan en dez all.  
Loeiz Henniou fev e vignoned o chus pleget Roulz Ravourout  
penn-da-benn. Rel eo bet, avat, Rensausat bre, degouren an "zh"  
daonet. Hogen, war an pvent-se end-eeun, n'eo ket Rensat an gen  
diweza.

Traduction de la lettre du 14 juillet 1941 à Meven Mordiern:

"Les choses se sont assez bien passées l'autre jour à Rennes. Loeiz Henniou et ses amis ont pour ainsi dire complètement cédé. Il a fallu, cependant, c'est haïssable, accepter le "zh" maudit. Mais, sur ce point même, le dernier mot n'est pas dit.

Bezit dinec'h e-keñver an doare-skriva nevez. An hent  
a rankan heulia a zo troidellek eun tammig, hogen n'eus  
hent all ebet dirazoun.

An nebeut kemmadennou a zo mat a vo graet, tamm-ha-tamm.  
Ar c'hemmadennou a zo fall-du, dreist-holl ar ZH, ne vint  
graet biken, nemet e skridou a zo, distank-tre, da ziskouez  
va "bolontez vat", evel ma lavaront. Ne vo gwelet ar ZH, na  
war WALARN, na war STERENN.

Evel priz eus va asant d'ar "peurunvani", ez eo bet  
gouestlet d'in keñverez ar brezoneg er skoliou.

Traduction de la lettre tapée à la machine, adressée à Méven Mordiern le 27 novembre 1941  
Soyez sans inquiétude en ce qui concerne l'orthographe. Le chemin que je dois suivre est un peu compliqué,  
mais je n'ai aucun autre chemin devant moi.

Les quelques changements qui sont bons seront faits, peu à peu. Les changements qui sont extrêmement mau-  
vais, surtout le ZH, ne seront jamais faits, sauf dans quelques textes, très rares, pour montrer ma "bonne volonté", comme ils  
disent. On ne verra le ZH ni dans Gwalarn, ni dans Sterenn.

Comme prix à mon assentiment à la "surunification", on m'a promis l'enseignement du breton dans les  
écoles.(1)

(1) En fait l'Enseignement du breton dans les écoles n'a jamais été accordé par le Gouvernement de Vichy. Seule, une  
heure de breton par semaine, "après les heures de classe" était possible.

## Caractéristiques principales des diverses orthographe

### L'orthographe de l'Université

L'orthographe dite « de l'Université » est née de la constatation suivante :

Lorsqu'un petit francisant arrive à l'école, il sait parler sa langue ; il va devoir apprendre un système orthographique, bon ou mauvais, (là n'est pas le problème), qui représentera les sons de sa langue, mais cet apprentissage n'influencera nullement sa prononciation (sauf dans quelques cas, tels le mot "gageure" - et on sait que certains mots ont changé de prononciation en raison de leur orthographe, tels "cheptel, legs").

Nous connaissons tous les difficultés de prononciation qu'éprouvent les petits Français qui apprennent les langues étrangères, et en particulier l'anglais. Comme dans la grande majorité des cas, ils vont de l'écriture à la prononciation, ils apprennent parfaitement l'orthographe, mais prononcent très mal. On a bien essayé d'innover en utilisant des méthodes audio-visuelles, mais pour diverses raisons, elles n'ont pas eu de succès : opposition de la plupart des parents qui se souvenant de l'enseignement qu'ils avaient reçu exigeaient que leur enfant ait un livre, réticences des maîtres à s'encombrer de tout un matériel. Dans les ex-colonies françaises, on employait des méthodes audio-orales : les enfants apprenaient la prononciation du français avant de s'initier à l'orthographe. Les résultats étaient remarquables.

Aujourd'hui, en Basse-Bretagne, nous nous trouvons dans la même situation : les jeunes qui apprennent le breton l'ont seulement entendu de la bouche de leurs

parents ou de voisins, et à condition encore qu'ils ne soient pas originaires de Haute-Bretagne. Ils ne l'ont que très rarement pratiqué comme langue maternelle (ou paternelle !). C'est une véritable langue étrangère du point de vue pédagogique. Calquant leur prononciation sur une orthographe défectueuse, celle-ci n'a bien souvent que peu de choses à voir avec la prononciation réelle du breton. Si certains, les plus doués linguistiquement, s'en tirent bien et même quelquefois excellemment, la majorité d'entre eux s'en tirent fort mal. Leur prononciation s'apparente à celle d'un Français, qui dirait : "mon père", "deu soiseaux".

C'est ainsi qu'on peut entendre un nombre considérable de liaisons *mal t-à propos*, le système breton étant en général inverse de celui du français : en français on dira "un gran tenant", le "d" devenant un "t" (il est durci), alors qu'en breton, on dira "red eo" (il faut). Si on écrit "ret", on entend les néo-bretonnants prononcer "ret eo", ce qui est aussi affreux que serait le français "un gran denfant". De même dans "mont a ra mat ?" (ça va ?), on entend des "t", alors qu'on doit prononcer "d" : *mond a ra mad ?*

L'orthographe de l'Université a tout d'abord tenté de résoudre ce problème. Au lieu de suivre la règle (qui nous l'avons déjà vu, n'existe pas dans la langue) opposant les noms aux adjectifs par la consonne finale (les noms se terminant par une douce : *mad, le bien*, les adjectifs par une consonne dure : *mat, bon*), on a favorisé la dérivation, qui, dans 90% des cas donne la consonne réellement prononcée. Ajoutons qu'ainsi on évite l'emploi de mots qui de fait n'existent pas, tels *treutig*, pour *treudig (maigrichon)*, *aliesig* pour *aliezig (assez souvent)*.

Le *c'h* est un graphisme qui plaît aux bretonnants, bien qu'ils ne sachent plus le prononcer dès qu'ils passent au français: "Penn ar c'hreac'h" (le bout de la colline), est prononcé en français "Penn ar kreach", et "Ker al loc'h"

(le village de l'étang), "keraloche"!

Mais cela serait peu de chose, si le *c'h* ne provoquait pas en breton une prononciation défectueuse. Comme les grammairiens disent que le *c'h* se prononce comme le *ch* en allemand ou la *j* en espagnol, on en entend là où il n'a jamais existé : dans la mutation du *g* : "da c'houlenn" (à demander), alors que la prononciation est "da houlen" (avec un *h* analogue à celui de l'anglais dans "house").

Ajoutons encore que le *c'h* dur n'existe pour ainsi dire qu'en Léon. Partout ailleurs, il est en général remplacé par sa consonne corrélative douce (*h*).

On pourrait s'étendre sur d'autres choix faits par l'orthographe de l'Université, mais cela alourdirait cette brochure. Il est évident que les principales qualités de ce système sont sa simplicité, le fait qu'il ne conduit pas à des prononciations aberrantes, et qu'il s'adapte facilement à tous les dialectes, y compris le vannetais. Il faut spécifier que si la plupart des textes écrits dans l'orthographe universitaire le sont en respectant ce qu'on appelle "la langue littéraire" (en fait du léonais légèrement modifié), elle permet de rendre les principaux caractères dialectaux, grâce à ses tolérances. Il serait en effet abusif, dans l'état actuel de la langue bretonne, qui est avant tout dialectale, de vouloir imposer à tout le monde des formes choisies plus ou moins arbitrairement. Il faut d'ailleurs noter que depuis déjà plusieurs années, les meilleurs d'entre les néo-bretonnants s'efforcent de donner un aspect dialectal à leur langue. Cela peut paraître aberrant à des Français, mais il faudrait que ceux-ci sachent qu'ils parlent la langue la plus centralisée au monde. L'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien entre autres, sont des langues dialectales. Le petit Français qui a appris l'anglais sur les bancs de l'école et qui arrive à Londres peut se demander si c'est bien cela l'anglais qu'on lui a appris. Et bien oui, mais avec de nombreux mots prononcés assez différemment.

## L'Orthographe surunifiée de 1941 ("peurunvan" ou "zh")

Ce système reprend le K.L.T. d'avant-guerre, avec tous ses défauts, et en le compliquant. Ayant gardé le système des consonnes finales "douces" pour les noms, "dures" pour les adjectifs, il provoque un très grand nombre de fautes de prononciation.

Rares sont en fait ses utilisateurs qui le connaissent bien. Il n'y a pratiquement pas de livre, pas de numéro de revue, sans des fautes d'orthographe, en particulier de "zh". En effet, pour savoir où il y a effectivement un "zh", il faut connaître bien et le K.L.T. et le Vannetais. C'est ainsi qu'un excellent écrivain, maniant sa langue à la perfection, écrit : *ma 38° na harzhont ket ouzhin da leuskel tan ha moged*, ce qui signifie "mes 38° (il s'agit de la température d'un pensionnaire) n'aboient pas contre moi de lâcher du feu et de la fumée", alors qu'il fallait employer *harzont*, sans "zh" ! La phrase prend alors tout son sens : *mes 38° ne m'empêchent pas de lâcher du feu et de la fumée*. De nombreuses autres erreurs se trouvent dans le même livre.

Mais le plus grave reproche qu'on pourrait lui faire, c'est en fait de détruire le vannetais. Per Denez, professeur à l'Université de Rennes, déclarait à Radio-France- Bretagne-Ouest : « *eun diskoulm d'ar gudenn nemeti a oa e brezoneg : kaoud eur skritur K.L.T deuz eun tu hag unan gwenedeg deuz an tu all* » (« le "surunifié" a apporté une solution au seul problème qui existait en breton : avoir une orthographe d'une part pour le K.L.T. et une autre pour le vannetais »).

Si c'était vrai !

La pratique montre que les tenants du "zh" en sont loin. Ils publient dans leurs revues (en particulier dans **Hor Yezh** dont le Directeur est Per Denez), face à face des textes en "surunifié" et en vannetais. Ils ont également

publié des numéros complets de la revue en orthographe spécifique du vannetais, de même qu'un dictionnaire. A la télévision, dans une émission réalisée par des partisans du "zh", on a pu lire sur l'écran : *X... a genig doh Me iondr kordenn*, en orthographe vannetaise d'avant la guerre, qui aurait dû être transcrit en "peurunvan" : *X... a ginnig deoc'h Ma yontr Kordenn*.

Mais les plus opposés au "peurunvan" sont les Vannetais eux-mêmes : actuellement ils publient une revue **An Doere** en vannetais traditionnel.

En fait, le "peurunvan" a modifié le K.L.T. en le compliquant sérieusement, tandis que les Vannetais, même ceux qui s'en disent partisans, continuent à utiliser leur propre système.

## Le système « etrerannyezel » (« interdialectal »)

Ce système a le désir louable de faire plaisir à tout le monde. Mais l'enfer est pavé de bonnes intentions ! Il n'aboutit qu'à compliquer une situation qui l'est déjà suffisamment comme cela.

Il a repris à l'Universitaire les finales douces à la place des dures dans la plupart des cas, et au "surunifié" son "zh", avec de petites variantes. Mais ce "zh" semblant "honteux" de par ses origines datant de l'Occupation, ses auteurs ont subitement découvert qu'il existait en breton trois "z" : le "z" prononcé partout (*ma zad* - mon père), le "z" muet en dehors du Léon (*nevez-nouveau*), et le "z" prononcé "h" en Vannetais (*kaz / kah* - chat), et ont voulu les distinguer tous les trois dans l'orthographe, alors que jusqu'ici cela ne gênait personne, y compris la majorité des bretonnants qui ne prononcent pas le "z", mais sont habitués à le voir écrit, en particulier dans les noms de lieux.

La solution retenue est d'une complication digne des règles les plus aberrantes du français, comme par exemple celle des verbes en "dre". Que de temps perdu, et que de "fautes" d'orthographe en perspective !

En "interdialectal", nous aurons donc le "zh": **kazh** ; le "z" muet **newez** et le "z" prononcé : **ma zad**. Mais la situation se complique entre deux voyelles: **lazhañ** (*tuer*); **rusañ**, *glisser* (même système qu'en français dans le mot "poison"); **ressiss** (*précis*), même système qu'en français dans le mot "poisson".

Mais il existe des "s" intervocaliques étymologiques qui se prononcent "s", et de même des "z" qui se prononcent "z". Il a semblé difficile de doubler les "s" et de remplacer les "z" par des "s", d'où un nouveau système : le trait d'union, ce qui nous donne **di-sul** (*dimanche*), alors qu'on écrira **dilun** (*lundi*) en un seul mot, et **daou-zeg** (*douze*), alors qu'on écrira **seitig** (*dix-sept*) également en un seul mot.

Mais le plus bizarre est la solution retenue pour le comparatif et le superlatif des adjectifs se terminant par un "z" muet en dehors du Léon: **ruz** (*rouge*), devient **ruzzoc'h** et ar **ruzzañ** ("rusoh" et "ar rusa" en Universitaire). C'est digne du français "bizarre / hasard".

L'interdialectal a également adopté le "w" à la place du "v", tant en fin de mot qu'en milieu : **newez**, **awel** (prononciation typiquement trégorroise).

Son orthographe convient-elle au moins en fait pour tous les dialectes ? Et bien non ! Ar Falz a publié un livre de lecture avec face à face des textes en K.L.T. et en vannetais, et il existe un Assimil pour débutants qui en fait de même.

Le "surunifié" et l'"interdialectal" ont donc réussi à démontrer par les faits qu'ils ne sont ni "surunifiés" ni "interdialectaux" puisqu'ils se trouvent dans l'obligation de publier des textes spécifiques en vannetais. Alors pourquoi ennuyer tout le monde avec de telles complications ?

## Le vannetais

Les Vannetais continuent à utiliser leur propre dialecte, ce qui est tout-à-fait normal, et à l'écrire à leur façon. La revue **An Doere** semble utiliser un mélange de vannetais orthographié selon les normes traditionnelles et selon celles de l'orthographe universitaire (de fait les normes de cette dernière sont très proches de celles du vannetais traditionnel).

Tous les livres d'enseignement du vannetais (à part l'**Assimil**), sont l'œuvre de **Mériadec Herriou**, et sont écrits en orthographe universitaire.

### Texte de comparaison

Nous donnons ci-dessous la transcription dans les diverses orthographe d'un texte extrait du livre en vannetais de **Mériadec Herriou** « **Le breton parlé** ».

#### Texte d'origine, en vannetais universitaire :

**Ne wélan ket kén ar hah dré an ti.- Nann, oeit é de logotad pé de ansé tapoud éned.**

**Ema ar wirioné genoh: sellet eañ ér liorh. - Emenn 'ta ?...N'er gwélan ket. A glei pé a zéheu ?**

*(Traduction: Je ne vois plus le chat dans la maison. - Non, il est allé chasser les souris ou essayer d'attraper des oiseaux.*

*Vous dites vrai. Regardez-le dans le jardin.- Où donc ?... Je ne le vois pas. A gauche ou à droite ?)*

#### En vannetais traditionnel :

**Ne uélan ket kén er hah dré en ti.- Nann, oeit é de logotad pe de ansé tapout éned.**

**Ema er wirioné genoh: sellet eañ ér liorh. -Emenn 'ta ?...N'er gwélan ket. A glei pé a zéheu ?**

En K.L.T. Universitaire

Ne welan ket ken ar haz.- Nann, eet eo da logota pe da esêa tapoud evned.

Emañ ar wirionez ganeoc'h : sellit anezhañ el liorz.- Pelec'h 'ta ?... Ne welan ket anezhañ. A-gleiz pe a-zehou ?

En "Surunifié":

Ne welan ket ken ar c'hazh. - Nann, aet eo da logota pe da esaeañ tapoud evned.

Emañ ar wirionez ganeoc'h: sellit anezhañ el liorz.- Pelec'h 'ta ?... Ne welan ket anezhañ. A-gleiz pe a-zehou ?

En "Interdialectal": (K.L.T.)

Ne welan ket ken ar c'hazh.- Nann, aet eo da logota pe da essaeañ tapoud ewned.

Emañ ar wirionez ganeoc'h : sellit anezhañ el liorz.- Pelec'h 'ta ?... Ne welan ket anezhañ. A-gleiz pe a-zehou ?

En "Interdialectal" vannetais, on aurait: "oact" à la place de "aet", "anehoñ" à la place de "anezhañ".

Comparaison entre les divers systèmes orthographiques

	Universitaire	Vannetais	Unifié	Interdialectal
ae (ea en Léon)	lêz greet, grêt	lêh groeit	laezh graet	laezh gwraet
ae	kaer	kaer	kaer	kàer
a	kana, kanañ brasa, brasañ	kanein brasañ	kanañ brasañ	kanañ brassañ
c'h	c'hoari plah	hoari plah	c'hoari plac'h	c'hoari plac'h
K/H G/H	ar hi, ar c'hi da harr o houlenn	er hi da harr e houlenn	ar c'hi da c'har o c'houlenn	ar c'hi da c'har o c'houlenn
d/t	treud red	treud red	treut ret	treud red
eur	eur	ur	ur	ur
frou	frouez	fréh	frouezh	frwezh
g	deg	deg	dek	deg
gw	gleb	gleb	gleb	gwleb
i	gwalhi, gwalhiñ	golhein	gwalc'hiñ	gwalc'hiñ
ill	dillad	dillad	dilhad	dilhad
l	izella, izellañ	izellañ	izelañ	iselañ
m	deom lavarom	deom laram	deomp lavaromp	deomp lavaromp

	Universitaire	Vannetais	Unifié	Interdialectal
<b>nd</b>	mond	moned	mont	mond
<b>ou</b>	taoliou	taolieu	taolioù	taolioù
<b>ou</b>	liou	liù	liv	liw
<b>o</b>	glao	glàu	glav	glaw
<b>s</b>	disul resiz rusoh kosoh	disul résiz ruoh kouhoh	disul resis rusoc'h koshoc'h	di-sul ressiss ruzzoc'h koshoc'h
<b>z</b>	daouzeg azeza koz laza / laha braz	daouzeg azé kouh lahein braz	daouzeg azezañ kozh lazhañ bras	daou-zeg asezañ kozh lazhañ bras
<b>v</b>	avel nevez	aùel, avel neùé	avel nevez	awel newez

### Les utilisateurs des différentes orthographe

Il ne faudrait surtout pas généraliser ce qui va suivre, mais on peut affirmer qu'en gros c'est la réalité.

Le « Mouvement culturel breton » n'est pas traversé par les mêmes clivages que la société française. Celle-ci est à peu près partagée également entre des sensibilités de droite et de gauche, prenant position sur des faits économiques, religieux, scolaires. Ce qu'on appelle l'Emzao (c'est-à-dire le « Mouvement breton »), qu'il soit politique ou culturel, est partagé entre des « nationalistes », qui croient que la Bretagne, d'Ouessant à Ancenis, et de St-Malo à Clisson, constitue une « Nation », qui a pour vocation de former un Etat - plus ou moins indépendant, et des « culturels » qui considèrent la langue bretonne comme l'un des moyens d'expression du peuple breton qu'il convient de préserver et de promouvoir dans un souci d'épanouissement humaniste et d'ouverture aux autres cultures.

L'Orthographe Universitaire est essentiellement utilisée par les « culturels stricts ».

L'orthographe « surunifiée » l'est par les « Nationalistes ».

L'orthographe « interdialectale » l'est par l'Union Démocratique Bretonne, et par Ar Falz, (les deux organisations laissant en fait leurs membres libres de leur choix), qui pensent que la Bretagne a une vocation « nationalitaire ».

Si ceci est vrai dans les grandes lignes, il n'en reste pas moins que beaucoup de jeunes utilisent le surunifié parce qu'ils l'ont appris à l'Université de Rennes. Il est en effet difficile de changer des habitudes acquises.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, seul le « surunifié » a droit de cité à l'Université de Rennes. A Brest, deux professeurs utilisent l'Universitaire, et deux autres l'Interdialectal. Les épreuves écrites du baccalauréat sont rédigées uniquement en « surunifié » alors que de nombreux élèves étudient le breton selon l'une ou l'autre des deux autres orthographes.

Dans les écoles primaires, **Diwan**, et semble-t-il les classes bilingues, utilisent le « surunifié », ceci parce que la plupart des maîtres ont été formés par l'Université de Rennes. Par contre, l'Enseignement catholique du Léon utilise de préférence l'orthographe universitaire. Dans le secondaire, c'est au gré des maîtres. Les trois systèmes sont utilisés selon leur formation, et les pauvres élèves peuvent d'une année à l'autre changer d'orthographe (on a même connu une classe qui avait deux professeurs de breton, chacun utilisant son propre système!).

### Une entente est-elle possible ?

Une entente serait-elle possible ? Certainement oui, mais avec beaucoup de tolérances. Il faudrait qu'enfin les tenants du système surunifié répondent à la question posée par le Professeur Fleuriot : « *acceptez-vous le "zh" facultatif ?* ». Une réponse positive serait un pas de géant vers une entente.

Le système orthographique, en plus des tolérances indispensables du fait que le breton est une langue dialectale, devrait avant toute chose répondre à deux critères:

a) **être simple** : nous n'avons pas de temps à perdre ; il faut enseigner la langue, et non pas l'orthographe, qui est une chose secondaire.

b) **ne pas inciter les néo-bretonnants à mal prononcer.**

### Les lecteurs

Qui lit en breton ?

Il existe deux grands groupes.

Tout d'abord des bretonnants dont le breton est la langue maternelle, qui pour la plupart n'ont jamais appris à le lire ni à l'écrire, sauf dans le catéchisme. Ce sont des Léonards pour le plus grand nombre, pour la raison bien simple, qu'à part ce qui est strictement en vannetais, tout ce qui existe, quel que soit le système orthographique, est très proche de leur dialecte.

Quoi qu'il en soit, les livres de souvenirs, tels **Ar Marh reiz** ou **Darvoudou Brezel** de **Visant Séité** ont beaucoup de succès auprès des Léonards, de même que ceux du **Père Médard**, **An tri aotrou** et **Paotred an ognon**. Il a été vendu 3.000 exemplaires de **An tri aotrou** en six mois, de quoi faire pâlir plus d'un auteur en langue française. Tous ces livres sont écrits en orthographe universitaire.

Le second groupe est constitué par des intellectuels, la plupart néo-bretonnants, au nombre d'environ un millier. Il faut évidemment y ajouter les enfants des écoles où l'on enseigne le breton ou en breton. Ils ne lisent pratiquement qu'en "zh", - les plus grands paraissant, pour la lecture, passer facilement d'un système à l'autre.

Les adulkutes ont tendance à tout lire, quelle que soit l'orthographe. Il existe cependant un noyau dur de tenants du surunifié qui pour rien au monde ne liraient quoi que ce soit dans un autre système que le leur.

Il ne faudrait pas croire que ces intellectuels achètent tous les livres qui paraissent. On peut estimer qu'un livre est lu par environ 4 personnes. Des petits tirages de 300 exemplaires sont en général très suffisants.

## Les Editeurs

Très peu d'éditeurs professionnels se sont intéressés au breton. Ce que nous venons de dire des lecteurs permet de comprendre pourquoi l'édition en breton ne les concerne pas.

**Ouest-France** a publié la Grammaire de **Pierre Trépos**, Fondateur du Collège Universitaire de Brest, en orthographe universitaire, ainsi qu'une méthode de **Kervella** en surunifié et une petite grammaire. **Omnivox** a publié la méthode de **Per Denez**, **Brezhoneg buan hag aes**, en surunifié. **Assimil** a publié les livres de **Fañch Morvannou** en "interdialectal", et **Garnier** un dictionnaire en "universitaire". **Plon** a publié un texte littéraire : **Marh al Lorh**, version bretonne du "Cheval d'Orgueil" de **Per-Jakez Helias**, ainsi que **Penaoz e teuas eur Breizad da veza roue Bro-Zaoz** (en universitaire)

Les **Albums du Père Castor** et **Gallimard** ont également publié des textes pour enfants en surunifié.

Et cependant l'édition en breton est florissante, si on s'en tient au nombre de titres publiés : environ 100 par an, (y compris des rééditions), ce qui est beaucoup pour une langue parlée par seulement environ 500.000 personnes, dont l'immense majorité ne savent ni la lire ni l'écrire (à titre de comparaison, en 1985, il a été édité en France - en français - 16 200 titres nouveaux, 41 200 en Grande-Bretagne, plus de 30 000 en République Fédérale d'Allemagne, et 43 600 aux Etats-Unis - Sources: Revue "Lettres", éditée par le Centre National des Lettres, n° 19, mars-avril 1988).

Toutes ces éditions sont pour l'essentiel l'œuvre d'Asso-

ciations loi 1901. S'il leur arrive d'avoir des salariés, ceux-ci sont très peu nombreux, et le travail des bénévoles est énorme. La plupart des auteurs ne touchent aucun droit, de même que les typographes (les techniques modernes permettent de se passer de machines coûtant extrêmement cher). Il arrive même que certaines associations impriment elles-mêmes leurs livres, le passage chez un imprimeur coûtant très cher : pour avoir un prix de revient raisonnable par exemplaire, il faudrait en imprimer un nombre beaucoup trop grand.

Il existe une vingtaine de maisons d'éditions, plus ou moins spécialisées. Quelques isolés éditent également: **l'Abbaye de Landévennec** (qui a édité les **Evangelies** et le **Nouveau testament** en orthographe universitaire), ainsi que des écrivains tel le **Père Médar**, qui publiait à compte d'auteur. L'Evêché de Quimper a publié un livre **Sent Eskopti Kemper ha Leon**, **Overennou** en orthographe universitaire.

Comment tous ces éditeurs associatifs s'en tirent-ils financièrement ?

Ils font tout simplement appel à des avances ou à des subventions accordées par des Organismes d'Etat et de la Région.

Le premier de ces organismes est le Centre National des Lettres. Il faut lui adresser le manuscrit, un Comité en juge du bien-fondé; en cas d'acceptation, le C.N.L. accorde un prêt remboursable en dix ans sans intérêts, d'un montant équivalent à environ 50% du prix de revient.

Mais la grosse source de financement est l'**Institut Culturel de Bretagne (Skol Uhel ar Vro** en breton), qui est financé par la **Région de Bretagne**. Cet organisme accorde un prêt remboursable en 4 ans sans intérêts, se montant à 50% du prix de revient pour les livres en français - ou, au choix, une subvention se montant à 8 ou 10% ; les livres en breton ou en gallo reçoivent une subvention de 40%. Ces subventions sont soumises à une T.V.A. de 5,5 %

Les Editeurs en breton sont intéressés par toutes les

sections de cet Institut, mais plus particulièrement par celles de "Littérature écrite" et de "Langues et Linguistique".

Contrairement au Centre National des Lettres, il n'existe aucun Comité chargé de choisir les livres qui seront aidés (du moins en ce qui concerne ces deux sections). Ce sont les éditeurs eux-mêmes qui présentent leurs projets. En section "Langues et Linguistique", ceux-ci sont classés, après vote des membres présents (certains ayant des pouvoirs). Les éditeurs sont donc à la fois "juge et partie". En section "Littérature écrite", chaque éditeur indique un ordre préférentiel, le Conseil Scientifique se chargeant du choix, en fonction des crédits alloués. La liste est presque toujours acceptée par les Elus du Conseil Régional à qui appartient la décision finale, puisque ce sont eux qui fournissent les fonds.

Pour essayer de mettre un peu d'ordre dans les décisions de la section "Littérature écrite", les membres d'Emgleo Breiz ont proposé à diverses reprises que des critères soient établis, le premier d'entre eux étant de favoriser la création, que ce soit en français ou en breton. Jusqu'ici, nous ne sommes pas parvenus à faire prévaloir ce point de vue.

En "Langues et Linguistique", seuls les tenants de l'orthographe "zh" réussissent à obtenir des subventions, ceux-ci ayant pratiqué une véritable politique d'entrisme dans cette section. C'est ainsi, que **Ar Skol Vrezoneg**, - qui utilise l'orthographe de l'Université, malgré ses protestations, n'a obtenu d'aide que pour deux livres depuis la création de l'Institut (en 1982). De même, **Skol Vreizh** n'a obtenu aucune aide pour l'édition du **Dictionnaire de Favereau**, édité en "interdialectal" - mais donnant également la graphie des mots en Universitaire et en "zh" - tout simplement parce que cette graphie n'a qu'un seul représentant en "Langues et Linguistique".

Il est évident que ceci est éminemment regrettable. Un peu plus de justice serait souhaitable.

### Qu'édite-t-on en breton?

Il existe d'abord tout un pan de publications qui n'existent pas, et ne peuvent pas vraiment exister : c'est celui des ouvrages techniques, le breton n'étant pas une langue du monde économique. Remarquons en passant que la situation est la même pour de nombreuses "grandes" langues, comme le français, dès qu'il s'agit d'aborder des secteurs de pointe, où l'anglais règne sans partage.

Dans le domaine de l'Enseignement, la section "Langues et Linguistique" de Skol Uhel ar Vro se refuse à subventionner les méthodes de breton... sous prétexte qu'elles se vendraient bien, ce qui est de moins en moins vrai, les professeurs faisant souvent des photocopies... Deux ou trois ouvrages de mathématiques, des livres de reconnaissance des oiseaux, un livre d'histoire. (tous en surunifié de 1941), un livre de géographie de **P. Flatrès**, professeur en Sorbonne, (édité par la revue **Studi** en orthographe universitaire): c'est bien maigre.

C'est le domaine littéraire qui est, de loin, le plus riche en éditions : des recueils de nouvelles, quelques romans, beaucoup de poèmes, des traductions de l'anglais et du gallois (livres pour enfants et bandes dessinées surtout).

La production originale récente en langue bretonne est surtout publiée en orthographe universitaire et surunifiée, les tenants de l'orthographe interdialectale n'ayant jusqu'ici que très peu édité.

Les traductions sont surtout le fait des éditeurs en surunifié. Cependant il a paru, en orthographe universitaire, des traductions du gallois, de l'anglais, du tchèque, du français, etc...

Il paraît également diverses publications, dans les quatre orthographe. En Universitaire, **Brud Nevez** (qui a

été aidé par le Centre National des Lettres mais ne l'est plus), **Lizeri Breuriez ar Feiz** (Evêché de Quimper), **Minihi Levenez** ; **Al Liamm** (aidé par le Centre National des Lettres), **Skrid, Hor Yezh, Bremañ, Al Lanv, Imbourc'h, Moutig** en surunifié ; **Planedenn** en interdialectal, et **An Doere** en orthographe spécifique vannetaise.

### **Les inconvénients du désordre orthographique**

Nous en avons déjà mentionné quelques-uns : ils concernent surtout l'école, mais il ne faudrait pas en exagérer la portée. L'enseignement du breton, dans les conditions où il est actuellement organisé, s'apparente plus à un "gadget" qu'à quelque chose de vraiment sérieux. En effet, il ne concerne qu'un pourcentage infime d'élèves.

En fait, le problème des orthographe est une « bataille dans une verre d'eau », ce qui explique peut-être en partie les positions figées de certains. Pourtant, avec un minimum de bonne volonté, et beaucoup de tolérance, ce problème irritant pourrait être facilement résolu. Puisse cette brochure y participer.

20<sup>F</sup>

I.S.B.N. : 2-86775-128-4